

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Pour publication immédiate
CPMD1470**

Desjardins offrira des rabais pour ses forfaits

*Sa gamme de forfaits sera désormais encore plus accessible
et même gratuite pour un plus grand nombre de ses membres*

Lévis, le 10 décembre 2014 - À compter de janvier 2015, le Mouvement Desjardins offrira des rabais qui permettront à sa clientèle jeunesse d'économiser davantage sur ses frais de service et même de bénéficier d'une gratuité sur certains forfaits. En effet, Desjardins offrira aux jeunes âgés de 18 à 21 ans et aux étudiants à temps plein âgés de 22 à 25 ans, ayant souscrit à un forfait, des rabais pouvant aller jusqu'à 132 \$ par année.

En pratique, cela signifie que les jeunes membres Desjardins pourront, par exemple, se prévaloir du forfait L'Autonome Plus sans aucun frais (valeur de 10,95 \$ par mois). Ce forfait offre jusqu'à 40 transactions par mois au moyen de tous les modes d'accès, soit les services automatisés, les chèques ou les transactions au comptoir. Quant au forfait Le Profitable, (valeur de 13,95 \$) offrant un nombre illimité de transactions, il ne leur coûterait que 2,95 \$ par mois, en vertu d'un rabais mensuel de 11 \$.

Autre nouveauté, les membres bénéficiaires de régimes enregistrés d'épargne-invalidité auront aussi droit à la gratuité totale pour leurs transactions.

« Ces avantages, offerts aux membres Desjardins, feront en sorte que nos forfaits seront davantage accessibles tout en permettant à plus de membres d'épargner sur leurs frais de service », a déclaré M. Stéphane Allaire, vice-président Marketing et Innovation, Services aux particuliers de Desjardins.

Soulignons que les jeunes de 18 ans et moins ou encore les personnes âgées, nées avant 1943, bénéficient déjà de la gratuité totale pour leurs transactions bancaires. Les membres Desjardins de 60 ans et plus, pour leur part, ont droit à un rabais mensuel de 4 \$. Ce montant permet, par exemple, de rembourser la totalité des coûts du forfait L'Économique Plus (offert à 3,95 \$ par mois) ou de réduire d'autant les frais exigés pour d'autres forfaits.

Rappelons que tous les forfaits Desjardins sont admissibles à une gratuité totale en autant que le membre maintienne le solde minimal requis pour chacun.

Choisir le forfait le mieux adapté à ses habitudes transactionnelles

Pour savoir quel forfait convient le mieux à leurs habitudes transactionnelles, Desjardins invite ses membres à utiliser la fonction « Choisir un forfait », disponible au desjardins.com/ChoisirForfait. Cette fonction, simple et pratique, unique à Desjardins, permet en quelques clics d'obtenir des recommandations personnalisées sur le forfait le plus avantageux.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de près de 227 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Information (à l'intention des journalistes uniquement) :

André Chapleau

Relations de presse

514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229

media@desjardins.com